

Évaluation de l'impact des objets connectés sur la santé

Conditions générales

Les objets connectés connaissent un développement très rapide notamment dans le domaine de la santé. Qu'ils soient portables ou implantés, ils sont prometteurs d'une amélioration de la santé ou de la qualité des soins. Leur impact économique est aussi fréquemment mis en avant, par exemple, dans le suivi des maladies chroniques ou dans le suivi des patients à domicile. S'ils constituent une rupture technologique importante, peu d'études utilisant des critères scientifiques rigoureux ont apporté la preuve de leur bénéfice sur la santé.

Dans ce contexte la Fondation pour la Recherche Médicale souhaite donc soutenir des projets de recherche sur l'évaluation de l'impact des objets connectés sur la santé et lance un appel d'offres sur les axes suivants :

- L'évaluation de l'utilisation des objets connectés en recherche clinique et en pratique médicale courante. Cet axe inclut le développement de méthodes d'évaluation spécifiques à ces outils
- L'évaluation de l'impact des objets connectés sur les systèmes de santé et de soin notamment les aspects médico-économiques et sociétaux ainsi que les conséquences sociétales de leur usage en santé

Les objets connectés étudiés devront déjà être conçus, validés ou en cours de validation. Sont donc exclus de cet appel d'offres les projets concernant les objets connectés en cours de conception ou de développement. Sont également exclues de cet appel d'offres les études portant sur des modèles animaux.

La Fondation pour la Recherche Médicale consacre un budget de 1 million d'euros à cet appel d'offres.

Critères d'éligibilité

Les projets doivent émaner d'une équipe implantée dans des laboratoires français rattachés à un organisme public de recherche (EPST, Université...), une organisation à but non lucratif (association ou fondation) ou un établissement public de santé.

Le demandeur doit être un chercheur ou un enseignant chercheur statutaire (EPST, université...).

Les demandes peuvent concerner une seule équipe ou associer plusieurs équipes. Elles peuvent également associer des équipes étrangères mais celles-ci ne pourront pas bénéficier du financement de la FRM.

Le demandeur ne doit pas être bénéficiaire d'une aide pluriannuelle de la FRM en cours d'utilisation à la date de clôture de la lettre d'intention (Label Equipes FRM, Programmes Urgences et Pionniers, Amorçage de jeunes équipes).

Dans le cadre de cet appel d'offres, un demandeur ou un codemandeur (responsable d'une équipe collaboratrice) ne peut être impliqué que dans une seule demande de financement.

Les demandes de financement doivent être comprises entre 50 000 et 200 000 euros pour une durée maximale de 3 ans et peuvent inclure des frais d'équipement, de fonctionnement, de missions et/ou de personnel.

Les demandeurs bénéficiant d'un financement ERC en cours (à la date de soumission de la lettre d'intention) sont éligibles à cet appel d'offres uniquement si le projet déposé à la FRM n'est pas similaire à l'une des tâches du projet ERC.

Critères de sélection

La sélection des dossiers reposera sur les critères suivants :

- L'expérience de l'équipe / des équipes dans le domaine, son / leur positionnement international
- La qualité scientifique du projet et son adéquation avec les termes de l'appel d'offres
- L'existence d'un / de plusieurs objets connectés déjà conçus, validés ou en cours de validation
- L'existence de données préliminaires qui valident les hypothèses et la faisabilité du projet,
- La clarté de la rédaction, notamment la description des objectifs, des méthodologies et des retombées attendues
- La justification argumentée du financement demandé

La procédure de sélection comprendra deux étapes : une présélection sur lettre d'intention et une sélection finale sur dossier complet selon le calendrier suivant :

- 4 février 2016 Début de saisie de la lettre d'intention
- 4 mars 2016 Clôture de la lettre d'intention
- 20 mai 2016 Présélection des lettres d'intention
- 30 juin 2016 Clôture du dossier complet
- 8 novembre 2016 Sélection finale des dossiers

Le comité de pilotage, responsable de la présélection, est constitué de scientifiques français ou européens. Les dossiers complets seront évalués par des experts indépendants internationaux, la sélection finale revenant au comité de pilotage.

Pour toutes informations complémentaires :

- consultez la notice explicative (www.frm.org, Espace « chercheurs » - Programme Urgences de la recherche)
- ou contactez Christèle Vidalie : email christele.vidalie@frm.org, tél : 01 44 39 75 71